L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 10 DÉCEMBRE 1887.

VAPEURS.

POUR COLON ASPINWALL
— ET —
BOCAS DEL TORO.

Le steamer anglais

JOS. OTERI, JR,

J. D. Kroosgard, Capitaine,

partira dimanche matin, le 11 décembre 1887, à 8 heures.

Pour fret ou passage, s'adresser à JOS. OTERI, 32 rue South Peters.

8 déc—4f

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 10 déc.
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 17 déc.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 24 déc.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)............$80 et $100
Deuxième classe............$60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Pour fret et passage, s'adresser à J. B. DODART, Agt., 61 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 14 décembre à 8 A. M.

Cette ligne se compose des steamers suivants : KNICKERBOCKER, HUDSON, LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer KNICKERBOCKER, Capt. F. Kemble, partira de son quai au pied de la rue Toulouse.

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0|0

Passage—Cabine............$40
Entrepont............20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à ALFRED MOULTON & CO., Rue Carondelet No 41

4oct—1an

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 15 octobre 1887, quitte à Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs Elysées comme suit :

Les MARDIS à l'arrivée du train de midi.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de midi.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville les lundis à 6 A. M.
Old Landing les mercredis à 7 A. M.
Old Landing les vendredis à 7 A. M.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

Prix............$1 00.
Excursion............

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.

W. G. COYLE, Agent, No. 47 rue Carondelet.

18 oct.—

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

Voyage le plus rapide qui se puisse faire de la Nlle Orléans à Washington et New-York.

Elégants wagons **Mann-Boudoir** et wagons-restaurants.

La ligne la plus courte et la plus rapide jusqu'à Meridian, St Louis, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati et toutes les autres localités dans le Nord et dans l'Est.

25 1|2 heures seulement de la Nlle Orléans à Cincinnati, 27 heures seulement, jusqu'à St. Louis.

POUR LE NORD.

		No 2 Limited.	No 6 Local.
Dép.	Nlle Orléans	5:00 p. m.	8:00 a. m.
Arr.	Meridian	10:20 p. m.	2:30 p. m.
Arr.	St. Louis	8:00 p. m.	
Arr.	Tuscaloosa	10:40 a. m.	8:12 a. m.
Arr.	Birmingham	3:20 a. m.	10:40 a. m.
Arr.	Attalla	5:25 a. m.	1:25 p. m.
Arr.	Chattanooga	8:30 a. m.	6:00 p. m.
Arr.	Junction City	2:50 p. m.	2:23 a. m.
Dép.	Lexington	4:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr.	Cincinnati	6:40 p. m.	6:40 a. m.

POUR LE SUD.

		No 1 Limited.	No 5 Local.
Dép.	Cincinnati	7:55 a. m.	9:00 p. m.
Dép.	Lexington	10:15 a. m.	11:59 p. m.
Dép.	Junction City	11:25 a. m.	1:20 a. m.
Dép.	Chattanooga	6:00 p. m.	9:15 a. m.
Dép.	Attalla	9:00 p. m.	1:25 p. m.
Dép.	Birmingham	11:10 p. m.	4:00 p. m.
Dép.	Tuscaloosa	12:49 a. m.	6:30 p. m.
Dép.	St Louis	7:00 a. m.	
Dép.	Meridian	4:10 a. m.	8:00 a. m.
Arr.	Nlle Orléans	9:30 a. m.	3:00 p. m.

J. M. KNIGHT, Agent de Billets. 34 rue St Charles

4 sept au 1 janv 1888

LOUISVILLE, NEW ORLEANS — AND — TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.		Départ.	
No 1	9.00 A. M.	No 2	5.00 P. M.
No 3	6.25 P. M.	No 4	7.00 A. M.
No 5	10.00 A. M.	No 6	3.45 P. M.

Excursions du Dimanche.

Arrivée......8:40 P. M. | Départ......8:00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis ; les Nos 3 et 4 tous les jours entre la Nlle-Orléans, Vicksburg et Greenville ; les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Louisville.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et N. J. et C. ; à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et le M. R. R. ; à Memphis avec le Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad, L. & N. M. & C. et d'autres lignes.

Tous les trains s'arrêtent à Kenner.

JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. P & P. A.
F. F. REYNOLDS, Agent Commercial.

4nov

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ss. Co.

Départ de la N Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily......7.15 am	Atlantic Express, daily......8:10 pm
San Antonio Ex press, daily...7 20 pm	New Orleans, Express, daily...8.05 am

Chars-Palace entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer d'ouest. Billets à vendre et places dans les cars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

17 mai—1an

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

27 RUE DECATUR.

ASSURANCES.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance

HOPE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau : No 158 rue Gravier.

CONFORMEMENT à la Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886 :

Sur les risques d'incendie......$444,790 46
Sur les risques de mer......52,169 43
Sur les risques de rivière......38,061 04
$535,020 93

A ajouter : Primes non acquises en 1885......104,514 14—$639,535 07

A ajouter : Intérêts et profits et pertes......19,883 09
$659,428 16

A déduire :
Pertes sur les risques d'incendie. $241,492 06
Pertes sur les risques de mer......30,195 14
Pertes sur les risques de rivière......8,793 41
$280,480 61
Taxes......6,305 25
Réassurances......21,796 81
Primes remboursées......76,599 26
Réfaction......31,402 52
Commission......3,190 78
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, annonces, loyer, salaires et autres dépenses......45,180 76—$514,955 99
$144,482 17

Dividende semi-annuel de 5 0|0 payé en juillet 1886......12,500
Dividende semi annuel de 5 0|0 déclaré le 12 janvier 1887......12,500 00
25,000 00
Montant réservé pour pertes non réglées......18,942 75
Montant reservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886......100,539 42
$144,482 17

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques......23,316 67
Prêts sur nantissement......88,882 00
Effets pour primes......14,779 04
Billets à recevoir sur demande......27,958 43
Bons d'Etat......56,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions......16,491 84
Biens fonciers......4,698 59
Dû par des compagnies d'assurance......2,804 50
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc......3,048 07
Primes en voie de perception......116,785 59
En caisse......46,467 44
Total de l'actif......$401,982 17

—PASSIF.—

Capital......250,000 00
Fonds de réserve......20,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886......100,539 42
Pertes non réglées......18,942 75
Dividende de 5 0|0 déclaré le 12 janvier 1887......12,500 00
$401,982 17

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON, Président.

Louis Barnett, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1887.

M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 janvier 1887, il a été unanimement résolu qu'un coupon dividende semi-annuel de 5 0|0 sur le capital, provenant des profits de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1886, soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

14janv—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Quinzième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Teutonia

De la Nouvelle Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie......$147,961 53
Sur les risques maritimes......14,025 64
Sur les risques de rivières......13,829 57
$175,816 74
Primes non acquises pour 1885......68 676 43
$244,493,17

A déduire :
Pertes payées sur les risques d'incendie $61,594 93
Pertes payées sur les risques maritimes......8,687 43
Pertes payées sur les risques de rivières......8,395 34
Réfraction et commission......20,109 90
Réassurances......29,178 01
Primes remboursées......9,737 83
Dépenses d'agence......1,138 27
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt......9,125 19—147,966 90
$96 526 27

Réserves pour primes non payées acquises 13 déc. 1886......$60,536 55
ix pour cent intérêt sur le capital pour l'année......25,000 00
Réserves pour pertes non ajustées......7,600 44
Surplus......3,389 28—96,526 27

ACTIF.

Argent comptant......$42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché......38,531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché......129,903 50
Autres valeurs et bons cours du marché......11,450 00
Prêts sur hypothèques......78,291 66
Propriétés foncières......37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales......56,990 00
Billets à prime et billets à recevoir......4,795 90
Primes en cours de collection......24,192 48
Meubles de bureau......1,000 00
$414,606 27

PASSIF.

Capital......$250,000 00
Fonds de réserve......80,000 00
Réserves pour primes non acquises......60,536 55
Intérêt dividende non payé......580 00
Pertes non ajustées......7,600 44
Surplus......3,389 28
Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887......12,500 00
$414,606 2

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président,
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.

A. HERO, Jr., Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi-annuel de **Cinq pour cent** sur le fonds capital faisant **dix pour cent** pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.

H. BUDDIG,	FRANK RODER,
THEO. BERCKSON,	J. E. RENGSTORFF,
J. B. CAMORS,	F. RICKERT.
M. FRANK,	LOUIS RUCH,
R. FROTSCHER,	A. G. RICKS,
F. FISHER,	F. RICKERT, Jr.,
H. E. GOGREVE,	WM. B. SCHMIDT
S. AYMAN,	H. SCHULZE,
JULIUS KEIFFER,	LOUIS SCHWARZ,
J. H. KELLER,	J. G. SPOR,
C. E. MILLER,	JAS J. SCHMIDT,
JOHN NELSON,	HY. WELLMANN.

ASSURANCES.

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes......$1,288,908 30
Surtirages......1,882 09
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation......200,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts......200,000 00
Bons des Etats-Unis en main......4,250 00
Autres actions, bons et hypothèques......766,851 25
Dû par agents de réserve......107,059 73
Dû par d'autres banques nationales......57,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers......9,290 91
Propriétés foncières, meubles, etc......109,645 40
Dépenses courantes et taxes payées......6,139 34
Primes payées......106,346 62
Chèques et autres valeurs comptants......164 42
Echange pour le Clearing House......273,910 26
Billets d'autres banques......64,636 00
Circulation fractionnaire (y compris les nickels......26 83
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)......237,?99 00
Legal tender notes......252,000 00—828,042 51
Fonds de rachat, avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation......9,000 00
Total......$3,688,858 83

PASSIF.

Capital......200,000 00
Surplus......400,000 00
Profits non divisés......71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation......180,000 00
Dividendes non payés......250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques......2,329,679 42
Certificats de dépôt sur demande......23,382 42
Certificats de dépots à échéance......2,000 00
Chèques certifiés......1,571 10
Chèques du caissier en circulation......15,012 75
Dépots des Etats-Unis......182,844 08
Dû à d'autres banques nationales......229,939 01
Dû aux banques et banquiers d'Etat......52,910 25—2,837,339 00
Total......$3,688,858 83

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans.

Moi : WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.

WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 5ème jour d'août, 1887.

GEO. W. CHRISTY notaire.

Pour copie conforme :
WM. T. BENEDICT.
C. H. BECK.
JOHN T. MOORE, Jr.
Directeurs.

7août—

20me Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, la compagnie publie son état de situation pour l'année prenant fin le 31 décembre 1886 :

Primes d'incendie......$175,959 67
Primes de mers......4,306 08
Primes de rivières......2,240 24
Primes totales......$182,505 99
A ajouter : Risques non expirés de 1885......41,769 60
Primes totales......$224,275 59
A ajouter Intérêt, profit et pertes, etc......23,813 96
Moins traitements et dépenses générales......12,114 68—11,699 28
Fonds de surplus de 1885......17,000 00
Total......$252,974 87

Pertes payées—
Sur les incendies......60,172 06
Sur les mers......494 41
Sur les rivières......4,498 46
$65,164 93
Réassurances......36,483 43
Réfractions et primes remboursées......51,635 06
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions......9,271 54—162,554 95
Surplus total......$90 419 92

Réserve pour—
Primes non acquises......37,801 16
Pertes non payées......13,251 74
Dividende 5 0|0 déclaré et payé en juillet 1886......10,000 00
Dividende 5 0|0 déclaré en janvier 13 1887......10,000 00
Fonds de surplus de 1886......19 367 02
$90,419 92

ACTIF.

Bons à primes......596 42
Primes en voie de perception......29,992 88
Prêts et nantissements......17,970 00
Prêts et hypothèques......8,225 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons de ville consolidés et Bons à primes de ville......116,404 00
Actions d'assurances et autres, valeur sur le marché monétaire......500 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre immeuble......78,119 11
Meubles de bureau et installation......2,532 75
Argent en banque......28,079 76
Total......$230,419 92

Cet exposé est une copie exacte des livres de la compagnie.

(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et souscrit pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 14me jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Le Bureau de Direction s'est réuni le 13 de ce mois, et, après avoir placé au crédit du fonds de surplus $2,367 02 formant un total de $19,367 02, a déclaré un second dividende semi annuel de 5 pour cent faisant 10 pour cent d'intérêt pour l'année sur le capital, pour l'année finissant le 31 décembre 1886, dividende payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER.	JAS D. EDWARDS
J. J. WECKERLING,	LOUIS GRUNEWALD
J. HASSINGER.	P. W. DIELMAN,
GEO. H. BRAUGHN,	JOHN THORN,
FRANK VATTER,	J. B. MEYERS,
HERM. CURTIUS,	A. G. RICKS,
J. J. LANGLES,	W. W. HUCK,
J. E. MERILH.	C B. FISCHER

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St-Philippe et Prieur

LEScours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Un classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.

7 août—

ASSURANCES.

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 184—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1850.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurance annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN......Président
J. H. OGLESBY......Vice Président
CHAS. E. RICE......Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling,	Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell,	J. H. Oglesby,
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
J. J. Reiss,	Charles H. Deleon,
Lucien Delery,	S. C. Coulon,
R. F. W. Beckman,	Charles Newman
Joseph Kohn,	M. Gillis,
James T. Rodd,	Chas. A. Ried
	D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10jui 87—1an

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président,
A. SCHREIBER, Vice Président,
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

CHAS. T. DUGAZON,	EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ,	H. GALLY,
D. FATJO,	A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT,	THEO. BRIERRE,
JULES TUYES,	W. C. C. CLAIBORNE JR.
GUS. PITOT,	J. W. HINCKS.

24 fév—1an

Factors and Traders INSURANCE CO.,

49 - Rue Carondelet - 49

CAPITAL - - - $400,000

Edward A. Palfrey......Président
S. H. Walmsley......Vice-Président
T. F. Walker......Secrétaire

9oct—6mois

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

PRIMES

Sur risques d'incendie......$375,475 85
Sur risques de rivières......27,927 25
Sur risques de mer......4,855 54
$408 258 64
A ajouter primes non terminées de 1886......$120,704 00
$528,962 64

A déduire—
Primes non terminées de 1886......$125,511 00
Cancellations......49,320 43
Réassurances......20,841 87
Commissions et réfaction......58,709 81
$254,383 14
$274,579 50

A ajouter :
Intérêt et escompte......$42,472 96
Reçu pour sauvetage......4,171 71
Gain dans les valeurs du marché actif......7,022 00
Intérêt reçu et sauvetage dû......4,415 46
58,083 13
$332,662 63

Revenu net......
A déduire, pertes payées—
Incendie $189,450 01
Rivières......12,034 86
Mer......691 90
Total......$204,476,77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions fournitures de bureau et annonces......63,220 81
Taxes d'Etat et de ville......11,069 20
$278,766 78
$53,895 85

Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886......28,000 00
Balance......$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées......28,687 71

La compagnie possède l'actif suivant :

ACTIF.

Argent comptant......$23,894 18
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississippi......25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérales, valant......152,926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant......50,731 05
Billets à ordre, billets à primes, valant......14,841 45
Bons des Etats-Unis, valeur du marché......32,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché......45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché......357,012 00
Propriétés foncières évaluées à......121,250 0
Primes en cours de collection et balance......
Cash par agents......63,095 62
Intérêts accrus sur actions, prêts......9,415 46
Sauvetage dû, évalué à......1,000 00
Meubles de bureau......3,000 00
$894,215 76

PASSIF.

Fonds Capital......$700,000 00
Primes non acquises......125,511 22
Dividende non payés......4,132 0
Pertes non payées......28,687 71
Profits et pertes......35,884 83
$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.

(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble,	John I. Adams,
John Chaffe,	Chas. E. Black,
Thomas Day,	R. M. Walmsley,
Sam'l Delgado,	A. B. May,
Jas. T. Rodd,	Samuel H. Boyd,
Wm. J. Behan,	Jules A. Blanc,
B. F. Eshleman,	W. H. Bofinger,
C. J. Leeds,	Jas. McConnell,
A. T. Janin,	James Buckley,
Louis Bush,	L. C. Fallon,
Brittin,	Rich'd Milliken.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

La plus grande Compagnie du Monde contre l'incendie.

Plus de $88,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans

J. F. SKRODER, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLH WOESTE
A. DELVAILLE.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident.
LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12nov.'86—1an—VAO

CHARTE.

No —— 15 novembre, 1887—Incorporation de la **NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY.**

Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans.

Ce quinzième jour de novembre de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt sept, pardevant moi, OCTAVE DE ARMAS, notaire à la Nlle Orléans, paroisse d'Orléans, dûment commissionné et assermenté, et en présence des témoins ci-après nommés et désignés—

Ont comparu personnellement, MM. CHARLES LOUQUE, JAMES COCHRAN, HENRY BIER, JOSEPH HERNANDEZ, E. D. SAUNDERS, VIRGIL BONSEIGNEUR, ALF. H. MIMS, et autres dont les signatures sont ci-après apposées, lesquels m'ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges accordés par les lois de l'Etat de la Louisiane, ils ont convenu, et s'y engageant mutuellement, ainsi que ceux qu'ils représentent, de former et constituer une corporation dans le but ci-après indiqué en se conformant aux règlements et stipulations exprimés dans la présente charte.

ARTICLE I.

La corporation sera connue sous le nom de NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY, (Compagnie de dessèchement des terres marécageuses de la Nlle-Orléans) et son domicile sera fixé dans la ville de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane. Elle existera et se perpétuera avec droit de succession comme corporation pour une période pleine de vingt-cinq années à partir de cette date. Elle aura le droit de posséder des immeubles par voie d'achat ou autrement, de les hypothéquer, de se procurer des bateaux à draguer, des pompes, des machines, des barges, voies ferrées, et tous les outils et appareils nécessaires aux travaux que devra entreprendre la corporation.

ARTICLE II.

Le but de cette corporation sera d'améliorer et de dessécher des terres dans l'Etat de la Louisiane, pour les exploiter, et d'opérer parfaitement le drainage de la ville de la Nlle-Orléans.

ARTICLE III.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de CINQ CENT MILLE PIASTRES, divisé en ou représenté par CINQUANTE MILLE ACTIONS de DIX DOLLARS CHACUNE.

ARTICLE IV.

Aucune dépense, quelle qu'en soit la nature, ne sera assumée par la corporation, et aucune demande de paiement d'action ne se fera avant qu'il y ait eu CINQUANTE MILLE PIASTRES souscrites.

ARTICLE V.

Quand une demande de paiement d'action se fera, elle sera précédée par une résolution du Conseil de Direction et un avis de quinze jours sera donné par la voie des journaux. Chaque actionnaire donnera son adresse au Secrétaire.

ARTICLE VI.

Aucun actionnaire ne sera jamais tenu responsable des dettes de la corporation pour plus de la somme non payée de ses actions.

ARTICLE VII.

Les affaires de la corporation seront administrées par le Président et un Conseil de Direction élu par les actionnaires tous les ans.

ARTICLE VIII.

Le secrétaire et les autres officiers et employés de la corporation seront nommés par le président avec l'assentiment du Conseil de Direction et seront renvoyés sans qu'il soit droit de recourir à la Corporation.

ARTICLE IX.

Le Conseil de Direction se composera de cinq membres, y compris le président, et chacun devra posséder en son nom pas moins de vingt cinq (25) actions du capital de la corporation. Deux membres et le président constitueront un quorum, et en cas d'une vacance dans le Conseil de Direction elle sera remplie par les autres directeurs, jusqu'à l'élection régulière.

ARTICLE X.

Dans le cas où les fonctions de président devenaient vacantes, le Conseil de Direction nommerait un président *pro tempore* qui serait revêtu des droits, pouvoirs et privilèges du président jusqu'à la prochaine élection.

ARTICLE XI.

Le président aura l'administration générale des affaires de la Corporation et son traitement sera fixé par le Conseil d'administration dès que la Corporation entrera en fonctions ; il travaillera avec zèle au succès de la Corporation.

ARTICLE XII.

Cette Charte sera sujette à amendement par l'adoption d'une résolution à l'unanimité par le Conseil de directeurs, dûment approuvée par le président, publié pendant dix jours dans un journal anglais et français publié à la Nouvelle-Orléans, et sur lequel l'on votera à une assemblée d'actionnaires convoquée à cet effet et à laquelle assemblée une majorité des trois quarts (3|4) des votes décideront si l'amendement est adopté ou non.

ARTICLE XIII.

Au bout de vingt-cinq ans, si la corporation sera liquidée et son actif distribué entre les actionnaires.

Fait et passé dans la ville de la Nouvelle-Orléans en mon notariat, le jour et l'an que ci dessus mentionnés, en présence des témoins compétents, qui ont apposé leurs noms à ceci avec ceux des autres personnes et moi comparu et ainsi que le mien après lecture de la charte.

Ont signé : Charles Louque, Alfred A. Mims, Henry Bier, James Cochran, L. E. Lemarié, J. Hernandez, E. D. Saunders, V. Bonseigneur, H. Viterbo, Louis A. Richards, Jr. Témoins : William Ardill, Gabriel Fernandez.

OCTAVE DE ARMAS, Notaire Public.

Je, soussigné, Enregistreur des Hypothèques dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation qui précède du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY a été, ce jour, dûment enregistré dans mon bureau, dans le Livre 353, Folio 39.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1887.

[Signé] GEO. GUINAULT, Député Enrégistreur des Hypothèques.

Moi, Octave de Armas, notaire dans et pour la ville de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment qualifié, certifie par le présent que ce qui précède est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY, et est enregistré dans mon étude de notaire.

OCTAVE DE ARMAS, notaire.

22nov—5f en 30jrs

Léon Arland contre Mme Cora Hamilton.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans.—No 10,016.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 12 décembre 1887, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

1er déc—1 6 12

Migraines. — Maux de Tête

GUARANA

de GRIMAULT & Cie Pharm. à Paris

Un seul paquet de cette poudre végétale et naturelle, délayée dans un peu d'eau sucrée, suffit pour faire disparaître les maux de tête, migraines ou névralgies les plus violents. Son action tonique lui donne une efficacité incontestable contre les coliques.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne.

PATE & SIROP

DE SEVE DE PIN MARITIME

de LAGASSE, Pharmacien à Bordeaux.

Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de : Toux — Rhumes — Grippes Catarrhes — Bronchites Enrouements Extinction de voix — Asthme sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin maritime de Lagasse.

Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

VICHY

Administration : PARIS, 8 Boulevard Montmartre.

Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.

Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.

Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE

Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BOULEVARD MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES

Sparadrap Révulsif AU **THAPSIA**

à la Marque de Hippocrate et Galien

De la Maison **DESNOIX**

17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

Très efficace pour le traitement externe des **Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.**

ANEMIE

QUINA LAROCHE *Ferrugineux*

Recommandé pour faciliter les *Croissances* et *Formations difficiles*, il procure au sang la force et les **Globules rouges** qui en font la beauté ; il fortifie l'*Estomac*, excite l'*Appétit*, combat l'*Anémie*, le *Lymphatisme* ; abrège les *Convalescences*, etc.

PARIS, 22, rue Drouot, 22, PARIS

NEW-YORK, E. FOUGERA ET Cie.

Athénée Louisianais.

Concours littéraire de 1887.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au *26 février 1888*, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :
LES POÉSIE DE LAMARTINE.
Pour les hommes :
UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE : la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire,

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale

PRÉPARÉE AU BISMUTH

Par CHles FAY, Parfumeur

PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Accostage
Asturiano	Liverpool	1er dist. 27
Alava	Liverpool	1er dist. 27
Chancellor	Brême	rue de
Clinton	Havane	Alger
Cassius	Brême	rue de
Carlton	Hambourg	rue de
Caribbean	Liverpool	1er dist. 20
Catalan	Liverpool	2e dist. 35
Europa	Reval	Pte Tier
Elysia	Liverpool	1er dist. 14
El Paso	New York	Alger
Francisca	Liverpool	2e dist. 28
Gordon Castle	Liverpool	de dist. 45
Glengoil	Havre	de dist. 42
Glenochill	Brême	rue de
Glesdowe	Gênes	de dist. 42
Harold	Trani le	1er dist. 15
Hernan Cortes	Barcelone	de dist. 40
Inventor	Liverpool	Pte Tier
Jos Oteri, Jr	Bocas del Toro	1er dist. 15
Lismore	Liverpool	rue 3e
Mandalay	Anvers et Londres	4e dist. 47
Madrid	Galveston	Gretna
New Orleans	New York	2e dist. 8
Parole	Laid up	Alger
Pretoria	Liverpool	1er dist. 36
Southgate	Liverpool	de dist. 44
St Asaph	....	Gouldsboro
S Oteri	Truxillo	1er dist. 12
S Pizzati	Bocas del Toro	1er dist. 12
Thos Turnbull	Brême	rue de
Wnotan	Brême	2e dist. 29
Warrior	Rotterdam	Pte Tier

NAVIRES.

Algoma	Liverpool	2e dist. 32
Corsica	....	1er dist. 33
Cashmere	Havre	1er dist. 35
Hedwig	Liverpool	1er dist. 39
Ile Marthe	Havre	2e dist. 27
Julia		rue 2e
Lydia Skolfield	Havre	1er dist. 32
Lizzie Burrill		2e dist. 31
Margaretha	Havre	2e dist. 29
M B Lewis	Liverpool	2e dist. 41
Nettie Murphy	Liverpool	7e rue
Prince Amadeo		Point
Prince Lucien	Havre	1er dist. 38
Prince Regent	Havre	1er dist. 38
Prince Frederick	Liverpool	rue 4e
Riverside		1er dist. 36
Stephan	Havre	1er dist. 39
Tasker	Havre	2e dist. 40

BARQUES.

Asiana	Liverpool	2e dist. 33
Aspatogon	Cadix	rue 8e
Barcelona	Barcelone	2e dist. 32
Brasco	New York	1er dist. 16
Chestina Redman	Boston	Southport
Carmelita	....	2e dist. 18
Freihandel	....	2e dist. 25
Josefa Formosa	....	Gretna
John Watt	....	rue 1re
Hera	Brême	2e dist. 30
Ilia	Gênes	2e dist. 29
Kepler	....	4e dist. 40
Prince Umberto	Havre	1er dist. 36
Lady Dufferin	....	4e dist. 48
Maria	Barcelone	rue 7e
Sotor	....	Gretna
Teresa Figueras	Barcelone	Gretna
Wm Phillips	Espagne	1er dis. 21
Walter S Massey	Newport, R I	Gretna

BRICKS.

Peppino		2e dist. 19

GOELETTES.

Alice Montgomery	Philadelphie	2e dist. 16
Adele Thackara	New York	1er dist. 12
Kate E Morse	Lisbonne	1er dist. 31
R E Locke	....	2e dist. 17
Wm J Lermond	....	2e dist. 25

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Goelette James B Jordan, ——, en cha. 25 nov
Navire Cora, Appleby......en charge. 25 nov
Steamship Knickerbocker, Kemble......parti 5 déc
Steamship Chalmette, Adams......parti 6 déc
Steamship Eureka, Quick......parti 10 déc
Steamship Hudson, Freeman......parti 10 déc

LIVERPOOL.
Steamship Historian, Biddle......parti 5 nov
Steamship Electrician, Hughes......parti 19 nov
Steamship Statesman, Edgar......parti 26 nov
Steamship Bernard Hall, Alexander......parti 24 nov
Steamship Australian, Peters......parti 3 déc
Steamship Explorer, Brown......parti 3 déc

LONDRES.
Steamship Eri King, Priske......parti 26 nov

NEWPORT.
Barque Demetra, Schramm......partie 30 sept

MONTREAL.
Steamship Scotland, Tod......expédié 22 nov

QUEBEC.
Steamship Scotland, Todd......parti 26 nov

ANVERS.
Steamship Marseille, Molliere......parti 16 nov
Navire Suzanne, Zinke......parti 25 nov
Steamship Paris, Chevalier......parti 5 déc
Steamship Capulet, Ellis......parti 5 déc

HAVRE.
Navire Norris, Borstow......parti 1er déc

MARSEILLE.
Steamship Tancarville......parti 29 oct

HAMBOURG.
Barque Niagara, Steenken......partie 30 nov

RIO DE JANEIRO.
Navire Astracana, Richards......parti 16 nov
Barque Ismaisco Lanata, Farina......partie 28 oct
Barque Flora, Thompson......partie 28 oct
Steamship Vandyck, Glasspoole, en char. 21 nov
Navire Kambria, Brownell......parti 8 nov

BAHIA.
Navire Telefra, Petersen......parti 1er nov

CAPE TOWN.
Navire Charlie Baker, Bent......parti 2 nov

ASCENSION.
Barque Camilla, Zacharissen......partie 11 nov

PALERME.
Steamship Elysia, Baxter......parti 8 nov

BREME.
Navire Henry, Fisher......parti 26 oct
Navire Margarethe, Poppe......parti 14 oct
Navire Heinrich, Weyhausen......parti 11 nov

CADIX.
Barque Angelo Castellane, Trapani, parti 1er oct

OPORTO.
Barque Fortuna, Cardesa......partie 22 oct

BARCELONE.
Barque Matte August, Wirpi......partie 1er déc

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle ci, paraîtra en 1888, comme toutes les années précédentes. M. L. Soards, qui en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années, a déjà mis ses agents à l'œuvre.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquelles entraîne sa publication ; c'est donc sur le patronage des négociants que compte M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, si ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnaît ses intérêts.

Aucun exemplaire n'en sera vendu hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaire qui n'y souscrit pas s'expose à en être privé. Le livre se vendra $6 ; et des listes de souscription seront répandues en ville jusqu'au moment de sa publication. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire après la rentrée de ses listes, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale, 5.

Succession de John Cox et de Catherine Elizabeth Connolly, sa veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,863—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John McNally, exécuteur testamentaire de Catherine E. Connolly, et par Nicholas Barth, tuteur du mineur Paul Cox, seul héritier de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3déc—3,7,11

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

— AVEC UNE —

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

— LE —

SAMEDI MATIN

— ET —

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an......$12 00
Six mois......6 00
Trois mois......3 00
Un mois......1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an......$3 00
Six mois......1 50
Quatre mois......1 00
Un mois......25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12 ; six months, $6 ; three months, $3 ; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3 ; six months, $1.50 ; three months, 75 cents.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

No. 3 rue Carondelet.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886 :

Primes d'incendie......$277,197 19
Primes maritimes......19,946 53
Primes de rivière......10,846 17
$307,989 89
Primes acquises de 1885......71,482 96
Total des primes......$379,472 85

A déduire—
Primes non acquises de 1886......$75,796 78
Primes remboursées......80,834 78
Réassurances......7,837 61
$164,469 17
Primes acquises nettes......$214,974
A ajouter—
Intérêts, loyers, sauvetage......24,190 47
Revenu net......$239,165 15

A déduire—
Pertes sur les incendies de 1885......$48,974 88
Pertes sur les incendies de 1886......142,273 20
$191,248 08
Pertes sur les mers en 1885......[illegible]
Pertes sur les mers en 1886......17,269 76
18,342
Pertes sur les rivières en 1885......5,706 11
Pertes sur les rivières en 1886......906 85
6,613 96
Pertes payées......$216,208 29
Commissions......16,181 38
Taxes d'Etat, de ville et licences......5,297 24
Dons charitables......543 10
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat......1,069 80
Board of Underwriters corps de Babcock et de Sauvetage......4,486 07
Dépenses générales et salaires......28,736 99
Dividende de jan 1886 $12,500 00
Profits et pertes......25,965 41
$38,465 41
$331,905 0

Excédant pertes et dépenses en plus des revenus......$92,739 85
Pertes ajustées......22,861 20
$115,601 05

La Compagnie a l'actif suivant, valeur sur marché le 31 décembre 1886 :
Comptant en banques......26,406 95
Bons des Etats-Unis 4 pour cent, Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St-Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime, actions du N. O. City R. R. Co, de la Banque Nationale de l'Etat, du Vallette Dry Dock Co, du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie......233,995 00
Billets de première hypothèque......30,560 00
Billets sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir pour primes......85,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau......70,774 50
Primes en cours de collection......35,375 86
Dû par des compagnies d'assurances......2,905 64
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe......487 52
Mandats d'Etat et de ville......1,314 75
Intérêts sur des billets hypothécaires......3,906 85
Anticipés du "suspense account" en jugement en faveur de la compagnie......$4,940 00
Divers débiteurs......449 82
$5,409 82
$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président,
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi le 14me jour de janvier 1887.

[Signé] JAS FAHEY Notaire

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE,	JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BOBEY,	P. POUTZ,
GUST. PITOT,	C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER,	D. FATJO,
C. E. SCHMIDT,	H. GALLY,
J. TUYES.	W. C. C. CLAIBOR

Dix-septième Etat Annuel

— DE —

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

Primes reçues —
Sur risques de feu......$229,184 35
Sur risques de marine......10,142 18
Sur risques de rivière......5,696 66
$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885......136,280 00
Primes totales......$381,303 19
A ajouter, intérêts et profits et pertes......19,476 90
Revenus......$400,780 09
A déduire, pertes payées
Sur risques de feu......$169,571 88
Sur risques de marine......16,624 88
Sur risques de rivière......358 19
$186,554 96
Retour de primes et cancellations......10,660 64
Commissions et réfactions (rebates)......41,125 19
Réassurances......25,795 55
Taxes et licenses......3,242 52
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc......23,064 66—$298,882 52
Surplus......$1,106,970 57
Primes non acquises de 1886......$ 70,255 00
Pertes ajustées et non ajustées......30,443 94
Balance......1,198 63—$101,897 57

ACTIF.

Argent en caisse......$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi......15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe......3,618 80
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0|0......12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans......128,910 00
$56,940 Bons à Primes de la Nlle-Orléans......54,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents......30,718 82
Prêts sur hypothèque......47,484 34
Effets à recevoir......3,885 00
Billets à recevoir pour primes......2,409 55
Actions et autres valeurs......12,869 57
Meubles et installations de bureaux......2,500 00
Total......$351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 7 janvier 1887.

CHAS G. ANDRY, Notaire.

FEUILLETON.

No. 15 · Commencé le 25 novembre

Les Drames de la vie

La Grand'Mère.

Par Emile Richebourg.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FAMILLE LIONNET.

IV

MADEMOISELLE GENEVIÈVE.

—Suite—

Geneviève, chercheuse de la solitude et encline à la rêverie, aimait beaucoup la campagne et se plaisait infiniment aux Fratches, même quand elle y était seule, ce qui arrivait souvent. Là, seulement, elle se trouvait bien et presque heureuse.

A partir du mois de mai où la famille y arrivait pour tout l'été, Geneviève n'en sortait plus ; trois grands jours de la semaine elle était absolument seule, à moins que M. Lionnet, ayant quelques heures à lui, comme nous l'avons dit, ne vint les passer près d'elle.

Si Mme Lionnet et son fils n'étaient pas à Trouville, à Dieppe ou ailleurs, ils restaient à Paris le mardi, le mercredi, le jeudi, le vendredi et le samedi jusque vers deux heures de l'après-midi. La famille ne se trouvait donc réunie à la villa que du samedi soir au mardi matin.

Mme Lionnet amenait ses domestiques, qui rentraient à Paris en même temps qu'elle.

La femme du jardinier, qui était assez bonne cuisinière, préparait les repas de Geneviève et lui rendait les autres petits services dont elle pouvait avoir besoin.

La jeune fille n'avait jamais un instant d'ennui; elle savait employer son temps et se plaisait dans son isolement, qui la mettait à l'abri des regards sévères et des rebuffades de Mme Lionnet.

Elle avait un piano, ses crayons, ses pinceaux et ses couleurs ; elle faisait de la musique, dessinait, jetait sur le papier ou la toile une aquarelle, un paysage; elle étudiait, travaillait, se perfectionnait.

Et puis le jardin était beau, plein de fleurs, magnifiquement ombragé; elle aimait à y promener ses rêveries de jeune fille, tout en se laissant charmer ses oreilles par le doux chant des rossignols, des bouvreuils et des fauvettes.

Souvent, bien souvent, Geneviève interrogeait l'avenir, et un jeune homme, un beau jeune homme, toujours le même, lui apparaissait comme enveloppé dans un rayon de soleil.

Ce n'était pas un de ses rêves qui l'avait créé, ce jeune homme; il existait, elle l'avait vu, elle le connaissait.

Un jour qu'il lui avait parlé comme un frère parle à une sœur, un ami à une amie, elle était rentrée dans sa chambre fort troublée, éprouvant des émotions inconnues. Son cœur battait à se briser, et elle s'était mise à pleurer sans savoir pourquoi. Depuis, elle avait découvert ce qui se passait en elle et elle s'était écriée :

—Ah ! si je pouvais être sa femme !

V

UN SINGULIER VISITEUR.

Rue Barbet-de-Jouy, au coin de la rue de Varennes, à cinquante pas du vieil hôtel de Saulieu, il y avait, depuis près de quatre ans, un commissionnaire comme il en existe dans tous les quartiers de Paris, un de ces hommes qui se tiennent à la disposition du public pour faire des commissions, porter des objets de toute nature.

Ces commissionnaires offrent toute sécurité aux particuliers qui les emploient; ils ne peuvent être commissionnaires qu'en vertu d'une autorisation spéciale de la préfecture de police, qui leur désigne les places qu'ils doivent occuper et remet, à chacun, une petite plaque de cuivre, portant un numéro matricule.

Cette plaque, que le commissionnaire doit porter d'une façon apparente, est comme le brevet de son emploi; elle semble dire aux particuliers : "Vous pouvez avoir confiance."

Le commissionnaire, qui avait sa place sur le trottoir de la rue Barbet-de-Jouy, au coin de la rue de Varennes, avait une longue barbe grise et ses cheveux, ceux qui lui restaient, car il avait le haut de la tête dénudé, étaient presque blancs. A en juger aussi par sa taille voûtée et sa figure sillonnée de rides profondes, cet homme pouvait avoir une soixantaine d'années.

Il était vêtu comme la plupart de ses confrères : veste ronde de velours couleur chamois et pantalon du même velours, les deux montrant la corde; il portait une casquette de gros drap à large visière et de solides brodequins ferrés chaussaient ses pieds.

Un jour qu'il était assis sur son escabeau, ayant à côté de lui son crochet et entre ses jambes son bâton ferré d'acier, pareil à un gourdin, il semblait se livrer à une mystérieuse méditation, en attendant qu'un client vint le charger de quelque commission.

Il pouvait être dix heures du matin.

Soudain, le regard du commissionnaire s'arrêta sur un homme qui montait lentement la rue Barbet-de-Jouy.

Au bout d'un instant, l'individu n'étant plus qu'à quelques pas de lui, il laissa échapper un "Oh !" de surprise et baissa vivement la visière de sa casquette, comme s'il eût craint d'être reconnu.

Mais le promeneur passa à côté de lui sans même le remarquer.

Celui-ci paraissait avoir aussi une soixantaine d'années et il ne payait pas de mine. Le costume qu'il portait pouvait être celui d'un ouvrier, mais d'un ouvrier qui fréquente plus assidûment la boutique du marchand de vin que l'atelier. Le pantalon, aux bords effilochés, tombait sur des souliers troués et éculés; le paletot de drap d'Elbeuf était de couleur indécise, crasseux et maculé de taches; la chemise était sale et le chapeau de feutre mou, déformé.

Il avait les yeux tuméfiés, les joues couperosées et le nez violacé, ce qui dénonçait ses habitudes d'intempérance. L'expression du visage était abjecte. C'était un de ces types qui provoquent le dégoût et jamais la pitié, parce que derrière la misère on devine le vice à première vue.

Curieusement, le commissionnaire le suivit des yeux, et il eut un haut-le-corps quand il le vit s'arrêter et sonner à la porte de l'hôtel de Saulieu.

—Oh ! fit-il encore.

Au coup de sonnette, le portier de l'hôtel sortit de sa loge, ouvrit le châssis du guichet et regarda.

Certes, le visiteur n'était pas de ceux à qui on ouvre immédiatement et avec confiance. Le portier le comprit si bien qu'il demanda à l'homme :

—Qu'est-ce que vous voulez ?

—Je désire voir Mme la marquise de Saulieu.

—A quel sujet ?

—Une communication importante à lui faire.

—Madame la marquise ne reçoit pas ainsi le premier venu.

—Je le comprends, mais je ne suis pas le premier venu, moi, répliqua l'individu en se redressant fièrement.

—Qui êtes-vous ? Comment vous appelez-vous ?

—Mme la marquise de Saulieu ne me connaît pas; je ne compte donc point sur mon nom pour me faire recevoir.

—Pourquoi n'avez-vous pas écrit à Mme la marquise ?

—Si je ne l'ai pas fait, c'est que j'ai pensé que lui parler valait mieux. Je vous le répète, ce que j'ai à dire à Mme la marquise de Saulieu la rendra heureuse.

Après avoir encore hésité un instant, le portier ouvrit et donna un coup de cloche pour annoncer le visiteur.

Celui-ci traversa la cour, monta le perron et entra dans l'hôtel où il se trouva en face du vieux Jean, qui lui adressa à peu près les mêmes questions que le portier. Ensuite, Jean fit entrer l'inconnu dans une antichambre où Dorothée attendait les ordres de sa maîtresse.

Jean dit à la femme de chambre de quoi il s'agissait. Celle-ci jeta sur l'étrange visiteur un regard soupçonneux, puis entra dans le salon que nous connaissons et où se tenait presque constamment Mme de Saulieu.

La marquise était assise devant une table sur laquelle il y avait des billets de banque, des pièces d'or de vingt et dix francs et des piles de pièces de cinq francs en argent. Elle disposait par rangs et par lots des sommes qui variaient de cinquante à cinq cents francs; il y avait même, au bord de la table, un lot de dix billets de banque de cent francs.

Une personne ne connaissant pas la marquise, qui l'aurait surprise à ce moment, comptant ses billets de banque, son or, son argent, l'eût prise pour une vieille femme avare, qui n'a pas d'autre satisfaction que celle de contempler son trésor, de le tenir dans ses mains et de réjouir ses oreilles par le bruit métallique de l'or et de l'argent.

La marquise préparait tout simplement les divers dons que sa fidèle Dorothée et le valet de pied allaient distribuer dans l'après-midi.

Sur deux feuilles de papier, elle avait écrit de sa main les noms et adresses des personnes à secourir, et, en face de chaque nom, la somme à donner.

C'était ainsi que, chaque jour, Mme de Saulieu établissait son budget de l'aumône.

Au bruit qu'avait fait la porte en s'ouvrant, la marquise s'était retournée.

—Qu'y a-t-il, Dorothée ? demanda-t-elle.

—Madame la marquise, M. Jean vient d'introduire dans l'antichambre un homme qui demande à vous parler ; il a, prétend-il, une importante communication à vous faire.

—Eh bien, Dorothée, faites-le entrer.

—Madame la marquise, cet homme, qui n'a pas voulu dire son nom, a bien mauvaise mine.

—Ah ! [illegible] importe, Dorothée, ce malheureux vient sans doute solliciter un secours urgent.

La femme de chambre sortit et, presque aussitôt, l'homme entra dans le salon.

Dans ses visites aux malheureux, la marquise s'était habituée à chercher, dans l'examen des physionomies, des indications sur le caractère et les habitudes des gens. Malgré l'empire qu'elle avait sur elle-même et l'obligation qu'elle s'était imposée des répugnances, elle ne put réprimer un mouvement de répulsion à la vue du visiteur ; cependant elle réagit aussitôt contre son impression et dit à l'homme avec bonté :

—Que désirez-vous de moi, mon ami ?

Il s'assit assez gauchement sur le siège que la marquise lui indiquait de la main ; il avait peine à vaincre son embarras. La grande dame l'intimidait et il tournait son chapeau dans ses mains, sans arriver à trouver son premier mot pour entrer en matière.

La marquise renouvela sa question.

—Madame la marquise, dit-il, enfin, vous aviez une fille.

Elle garda le silence, le regardant fixement.

—Et vous l'avez perdue, reprit-il; vous ignorez ce qu'elle est devenue, et, depuis bien des années, vous la cherchez ou la faites chercher partout.

La marquise garda la même attitude, attendant qu'il s'expliquât. Cet homme venait lui parler de sa fille, et il lui inspirait, cependant, une invincible défiance. Le regard froid qu'elle attachait sur lui acheva de le troubler. Il ne savait plus que dire.

—Continuez, dit-elle, je vous écoute.

Il parvint à reprendre son sang-froid.

—Madame la marquise, dit-il, j'ai connu madame votre fille.

—Ah !

—Je l'ai connue à Marseille ; elle s'appelait Mme Féraud. Mais je sais que son mari ne s'appelait pas Féraud; il se nommait le vicomte Ernest de Mérulle.

Ah ! il rendait la vie bien dure à sa femme, M. Féraud; il était joueur et dépensait tout son argent au jeu; il était toujours en compagnie de gens de rien, pendant que la pauvre jeune femme gémissait, pleurait, et était souvent sans pain.

Ces confidences, sortant d'une pareille bouche, faisaient affreusement souffrir la marquise.

—Souvent, madame la marquise, continua l'homme, j'avais l'occasion de rencontrer M. Féraud, et, toujours, je lui donnais de bons conseils.

—Ah ! vous lui donniez de bons conseils....

—Oui, madame la marquise. Oh ! ce n'était pas une mauvaise nature, loin de là ; mais il avait un caractère si faible.. Avec lui, le dernier qui parlait était toujours celui qui avait raison.

—Est-ce que vous étiez un peu son ami ?

—Beaucoup son ami, madame la marquise, et s'il m'avait écouté....

—Eh bien ?

—Il serait encore de ce monde.

—Vous savez comment il est mort ?

—Certainement, madame la marquise.

—Vous voulez bien me raconter ce dramatique événement ?

—Oh ! volontiers. Il faut donc vous dire, madame la marquise, que M. Féraud s'était associé à des contrebandiers.

—Prenez garde, mon bon, prenez garde, que je lui avait dit. " Mais voilà, la misère, l'affreuse misère était dans le ménage, il fallait faire quelque chose pour ne pas voir mourir de faim la mère et la petite.

Mme de Saulieu étouffa un soupir.

L'homme poursuivit :

—Tout alla bien pendant quelque temps ; malheureusement, quand il se sentit de l'argent dans la poche, M. Féraud se remit à jouer. Cela déplut à ses associés, qui commencèrent à se défier de lui.

Un jour, ceux-ci attendaient un navire chargé de marchandises d'un grand prix, sur lesquelles ils devaient avoir un bénéfice superbe. Toutes les dispositions étaient prises pour le débarquement, qui devait avoir lieu, la nuit, entre onze heures et minuit.

Or, la douane fut avertie de l'arrivée du navire et non seulement le débarquement n'eut pas lieu, mais les douaniers s'emparèrent de la cargaison tout entière.

Les contrebandiers accusèrent M. Féraud de les avoir dénoncés, le jugèrent et le condamnèrent à mort.

—Etait-ce lui le dénonciateur ?

—Je ne le crois pas, madame la marquise ; M. Féraud n'était pas capable d'une chose pareille. Mais le nom du dénonciateur n'a jamais été connu.

Le soir, sur le rivage, à peu près à l'heure où le navire portant la marchandise de contrebande devait aborder, M. Féraud fut poignardé et jeté à la mer par les contrebandiers. Voilà toute l'histoire.

—Savez-vous ce que devinrent alors madame.... Féraud et son enfant ?

—Hélas ! madame la marquise, la bonne Mme Féraud, en apprenant la mort de son mari est devenue à moitié folle, et ne voulant pas survivre à l'homme qu'elle avait tant aimé, elle s'est noyée en se précipitant dans la mer.

—Etes-vous bien sûr de cela ?

—Oui, madame la marquise.

—Pourtant on n'a pas retrouvé son cadavre.

—La mer a ses caprices, madame la marquise, elle ne rend pas toujours ce qu'on lui jette.

Mme de Saulieu écoutait le visiteur avec défiance, ayant constamment son regard scrutateur attaché sur lui.

—Alors, monsieur, dit-elle, c'était pour me parler de la mort de M. Féraud et de ma fille que vous avez désiré me voir ?

—Pour vous parler de cela d'abord, madame la marquise.

La vieille dame s'agita sur son siège, et son regard devint anxieux.

—Ah ! il y a autre chose, fit-elle; en effet, vous avez parlé d'une communication importante à me faire.

—Importante, très importante, madame la marquise.

—Eh bien, parlez; de quoi s'agit-il ?

—De l'enfant de madame votre fille.

Cette fois, il y eut dans les yeux de la grand'mère comme un rayonnement.

—Parlez, parlez ! s'écria-t-elle.

—Ma communication, madame la marquise, la voici : la fille de M. le vicomte et de Mme la vicomtesse de Mérulle existe.

Mme de Saulieu se dressa d'un bond, les yeux étincelants ; les mouvements de sa poitrine trahissaient son émotion.

—Où est-elle, où est ma petite-fille ? exclama-t-elle.

—Aujourd'hui, madame la marquise, je peux vous dire seulement qu'elle existe.

—Pourquoi cela seulement, pourquoi ?

—Parce que je ne sais pas où est Mlle de Mérulle.

—Si, si, vous le savez, et, si vous ne me le dites pas, c'est que vous avez une arrière-pensée, une intention cachée.

Sa voix était oppressée, haletante.

—Mais, tenez, continua-t-elle je vous comprends, je vous devine, vous êtes venu me proposer un marché, vous voulez me vendre votre secret ; eh bien j'accepte le marché, j'achète votre secret... Combien, dites combien ? La marquise de Saulieu est riche, elle peut payer cher ! Allons, fixez la somme ! Mon Dieu, ne voyez-vous pas que je meurs d'impatience et d'anxiété ! Encore une fois, quelle somme voulez-vous ? Est-ce cent mille francs, deux cent mille francs ? Parlez, parlez !

Il ouvrait de grands yeux ébahis et restait muet, stupéfié, par ce chiffre énorme de cent, de deux cent mille francs, quand il était venu avec l'espoir de conclure un marché qui lui rapporterait quelques milliers de francs. Ce n'était plus cela, on lui offrait une fortune. Ah ! comme il aurait voulu le tenir immédiatement, ce marché !

Malheureusement, il ne mentait pas à la marquise ; il savait que la jeune fille existait ; mais ignorait où elle était. Ce secret, un autre le possédait, et, comme il comptait que cet autre la lui confierait, il s'était présenté devant Mme de Saulieu, afin de sonder le terrain.

Sentant le regard de la grande dame peser sur lui, son attitude était pleine d'embarras et la perplexité se lisait sur son visage.

(A continuer.)

Une observation de Benjamin Constant qui redevient et longtemps redeviendra d'actualité, comme encouragement aux dépravés de bonne tenue.

"La société accueille assez bien le vice, quand le scandale ne s'y trouve pas."